

Les E.N.T

Espace numérique de travail



A ce jour, ces trois E.N.T sont les seuls à disposer d'une convention avec la Direction Académique de l'Isère.

Conforme au R.G.P.D, d'accès sécurisé, l'E.N.T permet aux équipes enseignantes, aux familles, à la collectivité de communiquer. Aux enseignants d'utiliser un espace numérique sécurisé avec leurs élèves pour des usages pédagogiques, différencier les apprentissages.



PARTAGER DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Classe Différenciation



COMMUNIQUER

Familles Collectivité
Equipe enseignante



PUBLIER-CRÉER

Élèves École



COLLABORER



RESSOURCES

GAR

D'autres éditeurs sont conventionnés:



Ceux-ci sont des solutions de gestion de vie scolaire, leurs finalités ne sont pas les mêmes qu'un E.N.T. mais leur conventionnement indique aux équipes enseignantes et aux collectivités que des garanties sont couvertes concernant, entre autre, la protection des données, import automatique des informations ONDE.



Comment financer un E.N.T ?

Les E.N.T, comme les logiciels, le matériel numérique utilisé sur le temps scolaire font parti des dépenses de fonctionnement assumées par la collectivité locale. Les coopératives scolaires ne peuvent pas s'y substituer conformément à la circulaire n° 2008-095 du 23 juillet 2008.